



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 7 décembre 2011 — N° 73

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Hamad (Louis-Hébert) fait une déclaration concernant les Élans du Collège François-Xavier-Garneau, champions du Bol d'or.

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) fait une déclaration concernant IQ L'Atelier d'Alma.

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration afin de souligner les 20 ans de la Maison des Jeunes Patriotes de Saint-Jean-Port-Joli.

Mme Ouellet (Vachon) fait une déclaration concernant son appui aux villes de Longueuil, Boucherville, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert qui ont déposé conjointement leur candidature en vue de tenir la finale des Jeux du Québec, à l'été 2014.

M. Grondin (Beauce-Nord) fait une déclaration concernant ses vœux de Noël et du jour de l'An aux citoyens de Beauce-Nord.

7 décembre 2011

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration concernant le Prix du bénévolat en loisir et sport Dollard-Morin remis à Mme Caroline Lacroix.

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) fait une déclaration concernant le 25^e anniversaire de l'Opération Nez rouge à Rouyn-Noranda.

Mme Beaudoin (Rosemont) fait une déclaration concernant le 5^e anniversaire de la Librairie Paulines de Montréal.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 54.1 du Règlement, M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de féliciter Mme Anne Marcotte pour la promotion de l'entrepreneuriat au Québec.

À 9 h 57, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 09.

Moment de recueillement

7 décembre 2011

Présentation de projets de loi

M. Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 48 Loi concernant l'inspection environnementale des véhicules automobiles

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 48.

M. Corbeil, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 50 Loi modifiant la Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 50.

Dépôts de documents

Mme Blais, ministre responsable des Aînés, dépose :

Le rapport annuel sur les activités du Fonds de soutien aux proches aidants et sur celles de la Société de gestion L'Appui, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011.

(Dépôt n° 904-20111207)

7 décembre 2011

M. Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, dépose :

Le rapport annuel préparé par l'Administration régionale Kativik sur le programme d'aide aux Inuits bénéficiaires de la Convention de la Baie James et du Nord québécois pour leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2010.

(Dépôt n° 905-20111207)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 3 novembre 2011 par M. Turcotte (Saint-Jean), concernant l'urbanisation du boulevard Saint-Luc à Saint-Jean-sur-Richelieu;

(Dépôt n° 906-20111207)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 2 novembre 2011 par M. Trottier (Roberval) et Mme Hivon (Joliette), le 3 novembre 2011 par M. Marsan (Robert-Baldwin), Mme Charbonneau (Mille-Îles), M. Pelletier (Rimouski) et M. Bédard (Chicoutimi), le 8 novembre 2011 par M. Diamond (Maskinongé), Mme Richard (Marguerite-D'Youville), Mme St-Amand (Trois-Rivières), Mme Beaudoin (Rosemont) et M. Rathé (Blainville), le 9 novembre 2011 par M. Drainville (Marie-Victorin), M. Rebello (La Prairie), Mme L'Écuyer (Pontiac), M. Traversy (Terrebonne) et M. Carrière (Chapleau), et le 10 novembre 2011 par M. Pelletier (Saint-Hyacinthe), M. Lehouillier (Lévis), M. Simard (Richelieu), M. Grondin (Beauce-Nord) et M. McKay (L'Assomption), concernant le cancer de la peau et le bronzage artificiel.

(Dépôt n° 907-20111207)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 7 décembre 2011, qu'il a transmise à M. Jean-Martin Aussant, député de Nicolet-Yamaska, concernant la demande du député de siéger à titre de député indépendant, représentant le parti Option nationale.

(Dépôt n° 908-20111207)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bachand (Arthabaska), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 30 novembre, 1^{er} et 6 décembre 2011, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 39, Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives. Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 909-20111207)

M. Drainville (Marie-Victorin), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 6, 19 et 27 octobre, les 2, 8, 22 et 29 novembre ainsi que le 6 décembre 2011, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 120, Loi concernant les campagnes à la direction des partis politiques. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 910-20111207)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Ferland (Ungava) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 795 citoyens et citoyennes de la région Chibougamau-Chapais, concernant la conservation dynamique, responsable et équilibrée du territoire du Plan Nord.

(Dépôt n° 911-20111207)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Kotto (Bourget), conjointement avec Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite M. Élage Diouf pour les prix remportés en 2011 au gala de l'ADISQ et à celui des prix JUNO et qu'elle reconnaisse sa contribution à la musique du monde, à la musique québécoise et à l'enrichissement culturel du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Khadir (Mercier), conjointement avec Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Kotto (Bourget), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Curzi (Borduas), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), Mme Lapointe (Crémazie), M. Gauvreau (Groulx), M. Caire (La Peltrie) et Mme Beaudoin (Rosemont), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la contribution exceptionnelle à la littérature québécoise de la romancière et poète Louky Bersianik, décédée à Montréal le samedi 3 décembre dernier. Le Québec perd en Louky Bersianik, née Lucile Durand, une auteure, qui compte parmi les plus grandes et les plus grands écrivains du Québec, une philosophe au sens de l'humour vif et acéré, une pensée phare du mouvement féministe et une indépendantiste convaincue.

7 décembre 2011

L'Assemblée nationale transmet ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Louky Bersianik, dont son fils Nicolas Letarte, la conjointe de celui-ci, Karine Sauvé, et leur fils Colin et Boris, aux sœurs de Louky Bersianik, Margo, Françoise Marielle et Lise Durand, ainsi qu'à son ex-conjoint Jean Letarte.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions concernant l'organisation des services policiers;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi modifiant la Loi constituant la Société du chemin de fer de la Gaspésie; puis afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;
- la Commission des finances publiques, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 209, Loi concernant Club de curling de Rosemère Inc.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Motion de censure

M. Girard (Gouin) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec retire sa confiance au gouvernement libéral et à sa présidente du Conseil du Trésor et ancienne ministre de la Famille pour les faits exposés dans le rapport du Vérificateur général concernant leurs interventions politiques dans l'attribution des places en garderies.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée qu'elle a réparti le temps de parole pour la discussion de cette motion de la façon suivante : 15 minutes sont allouées à l'auteur de la motion; 5 minutes 15 secondes sont allouées aux députés du deuxième groupe d'opposition; 6 minutes 30 secondes sont allouées aux députés indépendants; le reste du temps sera partagé également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle; et le temps non utilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice-versa. Les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Suit le débat sur la motion de M. Girard (Gouin).

À la demande de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, M. Bonnardel (Shefford) retire certains propos non parlementaires, à deux reprises.

À la demande de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, Mme James, ministre de la Famille, retire certains propos non parlementaires.

7 décembre 2011

À la demande de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, Mme Bouillé (Iberville) retire certains propos non parlementaires, à deux reprises.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 61 en annexe)

Pour : **54** Contre : **61** Abstention : **0**

À 13 h 02, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme Thériault, ministre du Travail, propose que le projet de loi n° 35, Loi visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction et apportant d'autres modifications à la Loi sur le bâtiment, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

7 décembre 2011

À la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 32, Loi donnant suite au discours sur le budget du 17 mars 2011 et à certains autres énoncés budgétaires et édictant la Loi concernant les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

Adoption

M. Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, propose que le projet de loi n° 30, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 30 est adopté.

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 41, Loi modifiant la Loi sur la pharmacie, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

7 décembre 2011

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 8 décembre 2011, à 9 h 45.

À 16 h 38, M. Ouimet, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 8 décembre 2011, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

7 décembre 2011

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de censure de M. Girard (Gouin) :

(Vote n° 61)

POUR - 54

Beaudoin (Rosemont)	Deltell	Lemay	Richard
Beaudoin (Mirabel)	Doyer	Malavoy	(Marguerite-D'Youville)
Bédard	Drainville	Maltais	Richard
Bergeron	Dufour	Marceau	(Duplessis)
Bérubé	Ferland	Marois	Robert
Blanchet	Gaudreault	McKay	Roy
Bonnardel	(Jonquière)	Ouellet	Simard
Boucher	Gauvreau	Pagé	(Kamouraska-Témiscouata)
Bouillé	Girard	Pelletier	Simard
Caire	Grondin	(Saint-Hyacinthe)	(Richelieu)
Champagne	Hivon	Pelletier	Traversy
Cloutier	Khadir	(Rimouski)	Tremblay
Cousineau	Kotto	Picard	Trottier
Curzi	Lapointe	Pinard	Turcotte
	Leclair	Poirier	Villeneuve
	Léger	Rebello	

CONTRE - 61

Arcand	Charlebois	Huot	Pigeon
Auclair	Chevarie	James	Reid
Bachand	Corbeil	Kelley	Rotiroti
(Outremont)	Courchesne	L'Écuyer	Simard
Bachand	D'Amour	Lehouillier	(Dubuc)
(Arthabaska)	Diamond	Lessard	Sklavounos
Beauchamp	Drolet	MacMillan	St-Amand
Bergman	Dubourg	Mamelonet	St-Pierre
Bernard	Dutil	Marcoux	Thériault
Bernier	Fournier	Marsan	Vallée
Billette	Gagnon-Tremblay	Matte	Vallières
Blais	Gaudreault	Ménard	Vien
Bolduc	(Hull)	Moreau	Weil
Boulet	Gautrin	Morin	Whissell
Carrière	Gignac	Ouellette	
Charbonneau	Gonthier	Paquet	
Charest	Hamad	Paradis	